DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE - LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ OXILOG

Categories: Actualités ADC FRANCE, Opérateur de télécommunication, Téléphonie fixe, Téléphonie mobile
Tags: Actualités, Conseils, Enquête

Cette société tunisienne est attributaire de 28 000 numéros de téléphone de l'ARCEP dédiés au démarchage par téléphone. C'est la plus active de toutes les entreprises que nous avons identifiées.

Nous avons donc examiné sa situation tant du point de vue juridique que des n° dont elle dispose que des conséquences de son activité.

La situation juridique

La société a son siège social en Tunisie. Elle a ouvert le 5 juillet 2018 un établissement secondaire installé dans une importante société de domiciliation de Paris

https://www.pappers.fr/entreprise/oxilog-france-840701007

Les n° attribués par l'ARCEP

La société exploite 28 000 numéros dédiés au démarchage téléphonique selon le tableau de l'ARCEP que nous publions ci-dessous :

Oxilog-attribution-n°-arcep.pdf

La quasi totalité a été attribuée le 23/11/2023 selon décision de l'ARCEP

Les conséquences de son activité

Nous avons souhaité connaître la présence de l'activité de cette société sur nos téléphones :

Le site signal-arnaques recense 81 alertes concernant cette société sur plus de 150 alertes en ligne.

Elle représente 21 % des numéros de téléphone de notre échantillon portant sur plus de 1000 numéros

Elle a contacté 82 % des consommateurs qui nous ont contactés. Il s'agit de consommateurs moyens n'ayant pas d'activités particulières avec leur téléphone pouvant expliquer ce démarchage intensif.

C'est la plus dérangeante de toutes.

Notre action

Vous trouverez avec le lien ci-dessous le détail de notre action pour arrêter ce démarchage qui dérange tant !

https://adcfrance.fr/telephonie-mobile/halte-au-demarchage-telephonique-non-sollicite-notre-action/